
LE MASTER ET APRÈS ? (II)

VÉRA SAMARKAND

Le précédent numéro de *TransLittérature* esquissait un état des lieux de l'insertion professionnelle des jeunes traducteurs en interrogeant le parcours du master pro de traduction littéraire de Charles V (promotion 2005-2006). Restait à savoir si le tableau ainsi dressé pouvait prétendre à une certaine représentativité, au regard de l'expérience de jeunes traducteurs issus d'autres formations ou d'autres promotions du même master.

Notons d'emblée que la notion de « jeune traducteur » n'a rien à voir avec l'âge, même si l'on observe un rajeunissement de l'entrée dans la profession, lié sans doute au fait que les masters pro s'inscrivent souvent dans la continuité d'un deuxième cycle universitaire. Mais avoir eu une vie avant la traduction n'empêche pas une vie après la reconversion...

Notons aussi que certains masters sont eux-mêmes trop jeunes (deux ou trois ans, comme à Angers et Lyon 2 par exemple) pour que le parcours de leurs anciens étudiants puisse être totalement révélateur.

Notons enfin que si le traducteur « confirmé » (faute d'une expression plus heureuse pour désigner l'ancrage dans la profession) parle volontiers de son métier et de ses conditions de travail, le jeune traducteur fait quant à lui preuve d'une réserve qui, pour être tout à l'honneur de sa modestie, nous empêche toutefois de prendre la mesure de la « pénétrabilité » de la profession. Encore que la difficulté à recueillir des témoignages soit sans doute révélatrice de celle des jeunes diplômés à s'intégrer professionnellement et à se revendiquer traducteur : peu auront envie de se manifester pour dire simplement qu'ils n'ont rien décroché ou qu'ils acceptent par nécessité des traductions sous-payées ou sans contrat digne de ce nom. Certains l'ont tout de même fait, qu'ils en soient remerciés.

- Avant de rendre compte de l'essentiel des témoignages recueillis, provenant dans une écrasante majorité de promotions récentes du master de Charles V, voici deux courts portraits d'étudiants issus de masters de province – deux portraits encourageants qui, sans masquer les difficultés de l'intégration professionnelle, peuvent donner des pistes aux nouveaux arrivants.

- Une germaniste de formation (elle est d'ailleurs la seule non-angliciste de cette enquête), diplômée du master pro de Strasbourg (promotion 2007) où la recherche du stage de fin d'études incombe aux étudiants, en a trouvé un chez un éditeur marseillais. Elle était responsable du travail éditorial sur une tétralogie allemande dont le premier tome est sorti pendant son stage ; s'ensuivirent trois mois d'embauche pour poursuivre ce travail (« révision » de la traduction, établissement des notes et de l'appareil critique). Elle fait depuis pour cette même maison de petites traductions ponctuelles. Après quelques mois en Allemagne, elle participe au programme Georges-Arthur Goldschmidt proposé par le BIEF (Bureau international de l'édition française) en partenariat avec l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) et la Foire du livre de Francfort : cet échange qui se déroule chaque année sur trois mois (janvier-mars) permet à dix jeunes traducteurs, cinq français et cinq allemands, de participer à des rencontres avec des éditeurs ainsi qu'à des ateliers de traduction, l'un à Berlin, l'autre à Arles – les traductions se font en binôme autour d'un projet propre à chaque participant. Si cette expérience n'a pas eu de débouché concret pour le moment, elle reste pour cette jeune traductrice une expérience précieuse. Sa rencontre ultérieure avec une petite maison basée dans le sud de la France et spécialisée en littérature étrangère est en revanche immédiatement concluante, les éditeurs cherchant justement à développer leur domaine germanophone. Pour des raisons liées à l'obtention des droits, il faudra tout de même un an pour la signature d'un premier contrat, conforme aux recommandations de l'ATLF. Par ailleurs, elle fait également de la traduction technique grâce à des contacts personnels en Allemagne.

- Autre parcours : celui d'un étudiant issu de la promotion 2005 du master de Bordeaux. Son stage chez un éditeur parisien lui a donné des contacts intéressants mais n'a pas abouti à un essai, cet éditeur ne souhaitant pas travailler avec des débutants. Ce n'est qu'après une autre année d'études qu'il se met effectivement à chercher du travail, d'abord en tâtonnant, puis de façon méthodique, avec l'établissement d'une base de données : recherche systématique de contacts et recoupement d'informations. Le « déclic » n'est pas venu des professionnels de la recherche d'emploi (au cours de certaines rencontres mouventées avec des conseillers ANPE, on a même proposé à ce jeune

Bordelais un travail de secrétaire à Lille au motif qu'il y aurait « parfois des mails à traduire », mais d'un professionnel du livre : c'est en effet un libraire de quartier parisien qui lui suggère de viser la science-fiction et le polar « parce que c'est ce qui se traduit le plus ». Ce jeune diplômé se constitue alors un « book de traduction », avec une dizaine de livres libres de droits dont il présente des extraits significatifs traduits (façon aussi de ne pas perdre la main), une fiche de lecture et un dossier de presse – book qu'il insiste pour déposer en main propre après avoir démarché par téléphone puisque les mails restent en général sans réponse. Sa méthode finit par payer auprès d'un éditeur spécialisé en *fantasy* et science-fiction : un premier essai concluant (au bout d'un an de recherches) a débouché sur un travail régulier. Le premier contrat stipulait un tarif au signe en dessous des moyennes relevées par l'ATLF, mais ce n'est pas exceptionnel en littérature populaire ; l'abondance de la matière — qui ne présente en général pas trop de difficultés — permet de s'y retrouver, d'autant que la *fantasy* fonctionne souvent par cycles ; ainsi, le travail d'appropriation de l'univers et d'établissement des codes lors du premier volume permet d'aller beaucoup plus vite dans les suivants.

- Il serait réconfortant d'en conclure qu'un démarchage systématique, à condition qu'il soit aussi intelligent, porte toujours ses fruits, que la persévérance paie, que patience et longueur de temps... Ce n'est toutefois pas le cas, comme en témoigne une ancienne étudiante de Charles V : « En trois ans, je n'ai pas réussi à décrocher de contrat auprès d'éditeurs de fiction. CV, plaquette soignée réalisée avec un graphiste, relances, envoi des deux mémoires de master, envoi d'autres essais inédits : rien n'y a fait. Ces tentatives sont restées lettre morte, les éditeurs la plupart du temps ne prenant pas même la peine d'accuser réception ni de répondre (même par la négative). » Il semblerait même que certains éditeurs s'agacent d'envois trop abondants : lors du dernier Salon du Livre, une éditrice (dont le domaine étranger ne constitue certes pas l'essentiel du catalogue) se plaignait ainsi d'être submergée par le flot d'extraits traduits envoyés par des traducteurs la harcelant « autant que les auteurs » – visiblement, c'était tout dire.
- Si sur ce point, et pas seulement du reste, l'éclectisme des cas est frappant (certains éditeurs demeurant plus ouverts que d'autres), on constate que les initiatives spontanées s'avèrent rarement payantes. Deux exceptions tout de même : la littérature de genre et les propositions émanant d'universitaires. Il semblerait en effet que le monde du roman policier d'une part, et de la science-fiction et *fantasy* de l'autre, soient plus perméables aux jeunes traducteurs – les quantités et les rythmes de publication dans ces domaines y sont sans doute pour quelque chose. Ce sont aussi des

univers qui ne correspondent pas à toutes les sensibilités : les éditeurs seraient-ils alors, proportionnellement, moins sollicités ? Reste l'éternelle question du timing, être au bon endroit au bon moment : « Ce qui m'a permis de démarrer assez vite, je pense, tient au fait que je me suis concentrée sur le créneau précis [science-fiction et *fantasy*], et d'autre part à la chance d'avoir envoyé ma candidature chez [cet éditeur] au moment où il lançait un nouveau label. »

Quant à l'évocation de la concurrence possible entre traducteurs et « universitaires traduisant », il ne s'agit pas de raviver une quelconque polémique : demeure le constat, fait par certains stagiaires ou traducteurs exerçant d'autres fonctions en maison d'édition, que les titres universitaires et la qualité de normalien rendent un CV irrésistible aux yeux de certains éditeurs. D'aucunes de rajouter que « les assistantes d'édition, elles, ne commettraient jamais l'erreur de confier une traduction à quelqu'un sur titre, sans essai ni rencontre préalable ». Sans commentaire.

— Et sans guère plus de transition que la mention des stagiaires, signalons au sujet des stages un point sur lequel la précédente enquête aurait pu insister davantage : en matière d'insertion professionnelle, le stage hors les murs de la maison d'édition est à déconseiller. Le stagiaire est en effet beaucoup moins à même de prendre la mesure du processus éditorial et de nouer des liens personnels avec les acteurs de ce processus. Or, ces contacts humains sont déterminants.

On l'a déjà dit, tout stage ne débouche pas sur un essai, encore moins sur un contrat, mais il arrive aussi qu'un éditeur recommande un jeune traducteur à un collègue d'une autre maison, ou qu'un éditeur travaillant pour plusieurs maisons « repère » un stagiaire dans l'une et le fasse travailler dans l'autre : le facteur humain est donc crucial. Ce qu'ont très bien compris nombres d'anciens étudiants qui profitent de toutes les occasions possibles pour rencontrer les professionnels de l'édition – salons, lectures, cafés littéraires...

Les parcours les plus encourageants – voire époustouflants – viennent de jeunes traducteurs ayant multiplié les stages ou les expériences en milieu éditorial, soit dans le cadre de leurs études, soit parce qu'ils travaillaient pour des maisons d'édition comme lecteur ou lectrice avant la formation, soit que le stage se soit prolongé provisoirement en assistantat d'édition : « Depuis la fin du master professionnel en 2007, j'ai traduit pratiquement sans interruption jusqu'à aujourd'hui pour les trois maisons où j'ai été stagiaire » (soit six titres en deux ans), « après avoir été lectrice et avoir fait plusieurs révisions de traduction pour eux, j'ai demandé à traduire pour de bon, or deux livres du même auteur arrivaient en même temps, que la traductrice attitrée ne pouvait traduire de front... » Cette ancienne étudiante ne saurait trop insister sur le fait que trois mois comme assistante d'édition à l'issue de son

stage ont considérablement mis en confiance ses interlocuteurs ultérieurs lorsqu'elle s'est présentée à eux en tant que traductrice (elle invite ses jeunes collègues à multiplier les occasions d'être en prise directe avec le monde éditorial, même dans d'autres activités que celle de traducteur – il est plus facile de proposer un roman à un éditeur pour lequel on est par ailleurs lecteur) ; deux maisons d'édition sont en outre entrées en contact avec elle directement suite à la recommandation de sa directrice de stage. En cinq ans, elle a ainsi traduit une dizaine de livres et des documentaires pour la télévision.

— Ce parcours apparemment fluide n'a pourtant pas été sans « galères de débutant » : une traduction sans contrat que l'éditrice renonce finalement à publier, une autre avec contrat ET escroquerie... Et l'aveu que tout en travaillant de façon presque continue, elle s'en sort tout juste financièrement.

Sur la question financière, l'éventail des situations est extrême, depuis « alors que j'avais des doutes sur la "rentabilité" de l'activité de traducteur en m'engageant dans cette voie, je dois dire que j'arrive aujourd'hui à en vivre » à « je vis – ou plutôt je survis financièrement – grâce à des prestations auprès de certains éditeurs, rémunérées généralement à moins de 12 euros les 1500 signes informatiques (calculés en outre d'après le texte original). C'est ça... ou rien, pas de travail ». Beaucoup ont conservé une autre activité, d'enseignement ou de journalisme par exemple, et ne se disent pas prêts de les abandonner.

Au chapitre des mésaventures, ce témoignage : « J'ai aussi été en relation avec les éditions *** pour traduire un petit roman de littérature jeunesse, mais cela s'est très mal passé, le contrat et le règlement sont arrivés avec beaucoup de retard, le roman était en cours d'écriture, il y a eu une mauvaise gestion éditoriale et sous la pression de l'auteur — dont j'ignore toujours le nom — la traduction m'a été retirée alors que j'en avais effectué la moitié, et j'ai d'ailleurs dû demander l'aide de l'ATLF pour cette affaire. »

Et le cas navrant d'une étudiante se retrouvant par hasard en stage dans la maison qui venait d'acheter les droits du recueil de nouvelles qu'elle avait traduit pour son mémoire : c'est à sa tutrice que l'éditeur propose derrière son dos de traduire ledit recueil et quand la traductrice confirmée suggère une traduction à quatre mains (à une date ultérieure, pour des raisons liées à son emploi du temps), l'éditeur préfère confier la traduction à quelqu'un d'autre.

Et cette autre encore qui raconte avoir commis une traduction en acceptant qu'elle soit réécrite par l'auteur et l'éditeur et publiée comme ouvrage directement écrit en français, puis avoir traduit un livre pour une maison qui a déposé le bilan avant de payer, puis traduit un autre ouvrage encore sans contrat et nombre d'articles bénévolement pour diverses revues, avant de conclure : « J'ai enfreint toutes les

règles de la profession, mais je me dis que si je ne l'avais pas fait, finalement, je n'aurais pas traduit grand-chose depuis un an et demi. »
Reste que les « galères de jeunes traducteurs » sont bien souvent tout bonnement des « galères de traducteurs ».

- Le milieu de la traduction littéraire n'est pas une citadelle imprenable, même si la hauteur des créneaux peut parfois décourager. On se réjouira donc du nombre de jeunes traducteurs à avoir profité du statut de stagiaire proposé par l'ATLF : une façon de se sentir appartenir à la communauté des traducteurs littéraires et d'être prévenus de certains écueils avant d'y être directement confrontés.
Déplorons en revanche que certaines maisons d'édition aient pour politique de ne pas travailler avec des débutants : celles (et non des moindres) qui donnent leur chance aux « nouveaux » ne semblent pas s'en mordre les doigts puisque leur ouverture se confirme année après année. Dans une interview récente, Claro estimait qu'« un traducteur ne devient pas meilleur avec le temps et la somme de ses traductions ». Si son propos visait à justifier le fait qu'un éditeur devrait toujours demander un essai à un traducteur, quelles que soient sa renommée ou son expérience, on peut aussi l'entendre comme une invitation faite aux éditeurs frileux à ne pas se priver des jeunes talents.

- *Merci à ceux qui ont réagi à notre précédent article ou bien voulu témoigner de leur expérience, parmi lesquels Patricia Barbe-Girault, Jean-Baptiste Bernet, Ludivine Bouton-Kelly, Nathalie Bru, Marie-Céline Cassanhol, Sophie Guyon, Claire Habart, Estelle Jacquet-Dégez, Elodie Leplat, Céline Leroi, Marie Marcadon, Sonia Quemener, Laurence Richard, Lucie Roignant et Samuel Sfez.*